



Le Jeudi 31 mars 2016, toutes et tous en grève RETRAIT du PROJET de LOI TRAVAIL

Les manifestations du 9 mars qui ont rassemblé 500 000 salariés et jeunes, la mobilisation de 150 000 jeunes, lycéens et étudiants des 17 et 24 mars, la pétition signée par 1,3 million inquiètent le gouvernement. Il a peur, fait des annonces qui ne modifient en rien le fond du projet de loi. **Il faut le faire céder !**

Ce projet de loi permet au patronat :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• de faciliter les licenciements et précariser le CDI,• d'obtenir des accords d'entreprises inférieurs à la loi et aux conventions collectives : c'est l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire<ul style="list-style-type: none">➤ d'allonger la durée de travail hebdomadaire et journalière,➤ de fractionner le repos minimal quotidien,➤ de moduler le temps de travail sur 3 ans,➤ de payer 5 fois moins les heures supplémentaires,➤ d'augmenter le temps de travail et de➤ baisser les salaires, | <ul style="list-style-type: none">• d'attaquer la médecine et l'inspection du travail,• de diviser les travailleurs par des référendums patronaux contre les syndicats de salariés,• d'indemniser toujours moins les salariés en cas de licenciement abusif.• rien n'est prévu contre les abus de CDD et• contre la précarité... |
|---|--|

Ce projet de loi détruit le code du travail, menace les statuts de la fonction publique, laissant à la jeunesse toujours plus de chômage et de précarité.

C'est inacceptable !

Il faut retirer ce projet de loi qui répond aux exigences du Medef contre le code du travail. Le gouvernement Valls menaçait de passer en force. Il voulait présenter sa loi le 9 mars, il l'a déplacée. **La mobilisation l'a déjà ébranlé !**

***Le gouvernement a peur de la mobilisation de la jeunesse et des salariés !
Nous gagnerons ensemble, obtenir le retrait de la loi travail, point d'appui aux revendications des salariés.***

Les organisations de jeunesse et les organisations syndicales CGT, FO, FSU et SUD-Solidaires, appellent à amplifier la mobilisation.

Tous ensemble le 31 mars, les salariés doivent s'exprimer pour être entendus. Le patronat ne fera pas la loi !

Toutes et tous en GRÈVE et aux rassemblements et manifestations :

CHERBOURG 10h30 Place Napoléon

CARENTAN 10h00 Place République

GRANVILLE 10h00 Mairie

SAINT-LÔ 10h30 Mairie

AVRANCHES 14h00 Place Mairie